

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2009

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 26 juin 2009.
- Vœu sur le changement de statut de la Poste

I - DECISIONS INSTITUTIONNELLES

I-1. Adhésions de la Commune de LACHAUX et du Syndicat Mixte du Parc de L'Aize à l'EPF SMAF

I-2. Désignation d'un représentant et d'un suppléant de la Mairie auprès de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA)

II - FINANCES

II-1. Demande d'attribution d'un fonds de concours à Issoire Communauté pour la réalisation de la mission locale

II-2. Budget supplémentaire

II-3. Avenant au bail de l'office du tourisme : changement de lieu

II-4. Garantie d'emprunt pour Domocentre

II-5. Garantie d'emprunt pour Auvergne Habitat

III - TRAVAUX – DEVELOPPEMENT URBAIN

III-1. Réaménagement de la section sud du Boulevard Pasteur : adoption du dossier technique, descriptif et estimatif de l'opération et autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché négocié de travaux similaires à la section Nord avec l'entreprise CTPP.

III-2. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 5 au cahier des charges avec la Lyonnaise des eaux dans le cadre de l'exploitation par affermage du service de distribution d'eau potable

III-3. Rachat d'immeuble à l'EPF SMAF : parcelle AI n° 320 sise 25 chemin de Verrières

III-4. Cession parcelle cadastrée AI 320 sise 25 chemin de Verrières

III-5. Echange sans soulte entre les copropriétaires de la résidence Bigot et la ville.

III-6. Tribunal d'Instance d'Issoire : exercice du droit de priorité

IV – AFFAIRES CULTURELLES

IV-1. Convention de jumelage entre la Ville d'Issoire, le Rectorat d'Académie de Clermont-Ferrand, la DIVIC d'Auvergne et le Lycée Professionnel Sainte-Claire Deville

IV-2. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer une convention de renouvellement de partenariat avec Aris-Inter CE : dispositif carte « Cezam »

IV-3. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme d'Issoire-Pays Val d'Allier : billetterie de la Saison culturelle

IV-4. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer une convention de partenariat avec le Crédit Mutuel du Massif Central

V – VIE ASSOCIATIVE

V-1. Convention USI/Ville : Mise à disposition de locaux rue Berbiziale

VI - PERSONNEL

VI-1. Révision du tableau des effectifs

VI-2. Adoption du chèque emploi service universel destiné à l'aide aux agents municipaux pour la garde de leurs enfants de moins de trois ans.

VII - DIVERS

VII-1. Adoption

- du protocole pour la gestion, le fonctionnement et le suivi des aires d'accueil des Gens du voyage
- du protocole technique relatif aux modalités opérationnelles du protocole pour la gestion, le fonctionnement et le suivi des aires d'accueil des Gens du voyage du Puy-de-Dôme
- de la convention financière relative à la gestion, au fonctionnement et au suivi de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Issoire